

Le GAL Pays des tiges et chavées au fil de l'eau



Protection des berges



Chantiers de gestion citoyens



Education à l'environnement



Création de mares

A travers divers projets, le GAL Pays des tiges et chavées oeuvre activement à la protection des eaux de surface sur les communes d'Assesse, Gesves et Ohey.

Protection des berges

Le GAL apporte son soutien aux éleveurs désireux de prendre des mesures en faveur de la protection des berges des cours d'eau.

Lorsque le bétail accède librement à la rivière, outre les risques qu'il encourt (maladies, fractures, consommation d'une eau de mauvaise qualité), il cause d'importantes perturbations : piétinement des berges et de la végétation particulière qui s'y développe, mise en suspension de terre et de déjections, élargissement du lit, dégradations des lieux de ponte des poissons et des oiseaux. La pose de clôtures et l'installation d'abreuvoirs permettent de mettre fin à ces perturbations pour une meilleure cohabitation entre la rivière et le bétail.

Création et restauration de mares

Le GAL travaille activement à la préservation des mares existantes et à la création de nouvelles mares.

De par l'interface milieu terrestre / milieu aquatique qu'elle forme, la mare constitue un habitat de choix pour de nombreuses espèces : grenouilles, crapauds, tritons, libellules ou encore cigognes noires profiteront rapidement de ce milieu. La mare joue également un rôle de filtre qui retient et transforme les polluants organiques et stabilise les sédiments.

Enfin, elle enrichit le paysage et représente un lieu privilégié pour l'éducation à l'environnement.

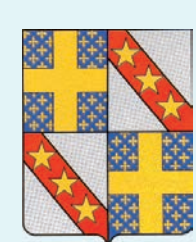
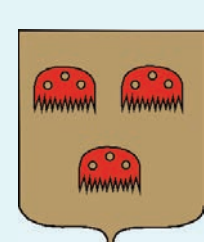
Valorisation des prairies humides

Les prairies humides sont des surfaces herbeuses présentes en général à proximité des cours d'eau et des sources. Elles sont principalement alimentées en eau par les nappes alluviales et par les crues des rivières. Les prairies humides jouent un rôle de tampon en cas d'inondations et permettent une épuration naturelle des eaux (rétention et élimination de l'azote).

Les prairies humides présentent en outre un fort intérêt pour la conservation de certaines espèces d'insectes, d'oiseaux et de chauve-souris. Afin de conserver leur intérêt, les prairies humides nécessitent un mode de gestion durable (fauche tardive) que le GAL met en place en favorisant la participation citoyenne (chantiers de bénévoles).

Plus d'infos : www.tiges-chavees.be

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'initiative LEADER financée par l'Union Européenne et la Wallonie (Commissariat général au Tourisme) avec le soutien des communes d'Assesse, Gesves et Ohey.



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.
Editeur responsable : X. Sohet, GAL Pays des tiges et chavées ASBL, Illustrations : D. Steenhaut et Graphisme : Focus-id.

